



Dossier surendettement en couple

Par **fazer1000_old**, le **21/12/2007** à **23:27**

bonjour yl y a 2 ans que je suis en plein divorce a l epoque j ai trouve un dossier de surendettement fait part ma future ex femme aux 2 noms alors que je n etait meme pas au courant. mon ex ne pouvant honorer les paiements de ce premier et retourner a la banque de france sans m en prevenir et a refait pour les memes dettes un autre dossier a son nom de jeune fille, que la banque de france lui a accordee sans mon accord. vu qu elle n honore pas le deuxieme non plus les huissiers se retournent contre moi en se basant sur le premier dossier qui etait au deux noms. avait elle le droit de le faire sans mon accord et la banque de france de lui accordee sans mon accord.qu elle sont mes droits.

Par **mathis666_old**, le **22/12/2007** à **01:20**

a priori votre femme aurait du requerir votre consentement, mais sous quel regime matrimonial étai vous?

Par **fazer1000_old**, le **22/12/2007** à **09:25**

mariage communautaire, mais elle avait pris une parties des dettes, en faite elle est partie avec un autre mec et j'ai trouver kelke mois plut tard une enveloppe avec plusieurs dossiers de crdit kel avé contracté et signé a ma place, et elle avé fait ce premier dossier de surendettement dont g parlé est kel a signer seul alor j'étais obliger d'en prendre une part ke j'ai toujours honorer. puis elle en a fait un autre pour les meme dettes a son nom de jeunes fille ou elle a pris tout a sa charge puisque le but était ke je ne le sache pas de nouveau. c en

allant a la banque de france que je l'ais su et il m'ont répondu qu'ils avais fait une grave erreur car il n'avait pas le droit de lui refaire un dossier d'autant plus sans m'en avertir,deux semaines après on me dit que oui ils avait le droit. mon ex n'en ai pas a sa premier coup car il y a 3 mois je recois un courrier d'une assurance pr un accident avec une voiture qui n'est pas a moi en faite celle qui a eue et elle a marquer mr avec mon adresse elle avé plus d'assurance depuis 1 an et a signer mon nom. g porté plainte pr faux,usage de faux et usurpation d'identité. elle a fait pareil avec les credits!!!